



Le JASEUR

ÉDITION
SPÉCIALE

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2025



Chers Simonaises, Simonais,

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2025 de la Municipalité de Saint-Simon, ainsi que les principales conclusions du rapport de l'auditeur externe. Cet exercice annuel de reddition de comptes vise à vous informer avec transparence de la situation financière de notre municipalité et des résultats découlant des décisions prises par votre conseil municipal au cours de la dernière année.

Par ailleurs, tel que prescrit par l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, vous trouverez à la section S-45 du rapport financier déposé sur le site web de la Municipalité, les renseignements relatifs à la rémunération des élus municipaux. Le règlement # 590-24 encadre quant à lui le traitement des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Simon.

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2025

Au 31 décembre 2025, les revenus de fonctionnement se sont élevés à **3 218 006 \$**, auxquels s'ajoutent **314 500 \$** en revenus d'investissement, pour des **revenus totaux de 3 532 506 \$**.

Les charges de fonctionnement (excluant l'amortissement) ont totalisé **2 404 272 \$**. Après prise en compte des éléments de conciliation à des fins fiscales (tels que les affectations, l'amortissement et les frais de financement de la dette à long terme), la Municipalité présente pour l'exercice 2025 un **excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 651 862 \$**.

La situation financière de la Municipalité demeure saine malgré les investissements importants réalisés au cours de l'année, notamment dans les infrastructures et les projets de développement. À la clôture de l'exercice, la Municipalité disposait:

- d'un **excédent accumulé non affecté de 846 365 \$** ;
- de **réserves financières totalisant 461 677 \$**, dédiées à l'aqueduc, aux eaux usées et à la voirie ;
- de **fonds réservés de 211 629 \$**, incluant un fonds pour les élections et un fonds de roulement.

La dette à long terme à la charge de la Municipalité s'établissait à **1 728 713 \$** au 31 décembre 2025.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

La firme **FBL S.E.N.C.R.L.**, comptables professionnels agréés, a procédé à l'audit des états financiers 2025, lesquels ont été déposés lors de la séance du conseil municipal du 5 mai 2026.

En ce qui concerne le rapport de l'auditeur indépendant, ce dernier mentionne que de l'avis des auditeurs, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Simon au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de son flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes canadiennes pour le secteur public.

REMERCIEMENTS

Cette présentation marque l'accomplissement de nos devoirs en matière de reddition de comptes, tels que prévus par le *Code municipal*.

Je souhaite remercier chaleureusement les membres du conseil municipal pour leur implication constante, leur vision et leur soutien dans la gestion des affaires de notre communauté. J'exprime également toute ma reconnaissance à notre équipe municipale pour son dévouement quotidien. Leur engagement est essentiel pour offrir aux citoyens de Saint-Simon des services de qualité, tout en assurant une saine gestion des ressources.

Ensemble, nous poursuivons notre mission : améliorer la qualité de vie des Simonaises et Simonais et bâtir une municipalité toujours plus dynamique, inclusive et tournée vers l'avenir.

Simon Giard, maire

2 juin 2026

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

Durant l'année 2025, la Municipalité de Saint-Simon a poursuivi plusieurs projets structurants et réalisé d'importants investissements visant l'amélioration des infrastructures, des services municipaux et de la qualité de vie des citoyens, notamment :

- Réfection de la rue Martel ainsi que plusieurs travaux d'entretien et d'amélioration du réseau routier municipal ;
- Lancement du projet majeur de réfection de la rue Saint-Édouard incluant l'aménagement de trottoirs et d'une piste multifonctionnelle ;
- Réalisation de travaux de remplacement de trois (3) ponceaux d'envergure ;
- Soutien continu aux organismes et aux infrastructures de loisirs, notamment au Carrefour des Sports, au camp de jour et aux projets récréatifs ;
- Réalisation de plusieurs améliorations aux installations sportives et communautaires, notamment par l'ajout d'éclairage pour les terrains sportifs, l'installation de pancartes d'entrée du village ainsi que la plantation d'arbres sur le territoire ;
- Poursuite des démarches d'urbanisme et de développement du territoire afin d'encadrer la croissance résidentielle et commerciale ;
- Poursuite du développement domiciliaire Jardins Saint-Simon, notamment par le lancement des travaux d'infrastructures liés aux réseaux d'égout pluvial et sanitaire, à l'aqueduc ainsi qu'à l'aménagement des rues ;
- Maintien d'une saine gestion financière tout en poursuivant les investissements nécessaires au développement de la municipalité.